



**Pharmacie
Carlin**
-Herboriste -

ANSM - Mis à jour le : 02/08/2021

Dénomination du médicament

CIDERMEX, pommade ophtalmique
Sulfate de néomycine / Acétonide de triamcinolone

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CIDERMEX, pommade ophtalmique et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser CIDERMEX, pommade ophtalmique ?
3. Comment utiliser CIDERMEX, pommade ophtalmique ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CIDERMEX, pommade ophtalmique ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CIDERMEX, pommade ophtalmique ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : Corticoïdes et anti-infectieux en association, S01CA01.

Indications thérapeutiques

Ce médicament est une pommade ophtalmique contenant :

- un antibiotique de la famille des aminosides : la néomycine,
- et un corticoïde : la triamcinolone.

Ce médicament est indiqué dans le traitement local de certaines inflammations et infections de l'œil et des paupières :

- après chirurgie de l'œil,
- dans des infections avec inflammation, dues à des bactéries pouvant être combattues par l'antibiotique contenu dans ce médicament.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CIDERMEX, pommade ophtalmique ?

N'utilisez jamais CIDERMEX, pommade ophtalmique :

- si vous êtes allergique au sulfate de néomycine ou à l'acétonide de triamcinolone ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- en cas d'infections de l'œil d'origine virale (en particulier : herpès), mycosique ou tuberculeuse.
- en cas de glaucome.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser CIDERMEX, pommade ophtalmique :

- En l'absence de l'amélioration rapide ou en cas d'apparition de symptômes anormaux, consulter votre médecin.
- Ne pas toucher l'œil avec l'extrémité du tube.
- Reboucher celui-ci soigneusement après usage.
- En cas de traitement prolongé par cette pommade, une surveillance par l'ophtalmologiste est nécessaire. Ne pas prolonger le traitement au-delà de la date prévue par celui-ci.
- Le port de lentilles de contact est à éviter durant le traitement.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Autres médicaments et CIDERMEX, pommade ophtalmique

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

CIDERMEX, pommade ophtalmique avec des aliments et des boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse. Si vous découvrez que vous êtes enceinte, consultez votre médecin, lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre le traitement.

Ce médicament peut être prescrit au cours de l'allaitement. D'une façon générale, il convient de demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

La vision peut être brouillée juste après l'application de la pommade ophtalmique. Il est préférable d'attendre le retour d'une vision normale avant de conduire un véhicule ou utiliser une machine.

CIDERMEX, pommade ophtalmique contient

Sans objet.

3. COMMENT UTILISER CIDERMEX, pommade ophtalmique ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

1 ruban d'un demi-centimètre dans l'œil traité, 1 à 2 fois par jour selon la gravité pendant 7 jours en moyenne.

Un traitement plus long peut être prescrit par le médecin.

Pour la 1ère utilisation, enlever la bague de sécurité, puis sans enlever le bouchon, visser à fond le bouchon-canule qui perce ainsi l'opercule du tube. Retirer le bouchon et appuyer doucement sur le tube pour faire sortir la pommade.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT PRESCRIT DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS
- NE PAS LE REUTILISER SANS AVIS MEDICAL
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

Si vous avez utilisé plus de CIDERMEX, pommade ophtalmique que vous n'auriez dû

Des applications répétées de façon prolongée de la pommade ophtalmique peuvent entraîner un passage systémique non négligeable des principes actifs dans la circulation sanguine, une augmentation de la tension oculaire, une opacification du cristallin (élément constitutif de l'œil), une kératite (inflammation de la cornée) superficielle, et un retard de cicatrisation.

Si vous pensez avoir pris plus de Cidermex, pommade ophtalmique qu'il ne le fallait et que vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez contacter votre médecin.

Si vous oubliez d'utiliser CIDERMEX, pommade ophtalmique

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser CIDERMEX, pommade ophtalmique

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CIDERMEX, pommade ophtalmique ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur.

Ce médicament ne doit pas être conservé plus de 15 jours après la première utilisation. Notez la date d'ouverture en clair sur l'emballage.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient CIDERMEX, pommade ophtalmique

- Les substances actives sont :

Acétonide de triamcinolone.....	0,1 g
Sulfate de néomycine.....	350.000
UI	

Pour 100 g de pommade ophtalmique

- Les autres composants sont :

Vaseline, paraffine liquide.

Qu'est-ce que CIDERMEX, pommade ophtalmique et contenu de l'emballage extérieur

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

PAD PHARMACEUTIQUE DESGROPPES

1 BIS, RUE DE LA TARENTEISE

69300 CALUIRE ET CUIRE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES FRILAB

104 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI

75013 PARIS

Fabricant

BEPHARBEL MANUFACTURING SA

RUE DU LUXEMBOURG 13

6180 COURCELLES

BELGIQUE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

< {MM/AAAA}>

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

1- N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.

2- Respectez strictement votre ordonnance.

3- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.

4- Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.

5- Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.